FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby

9, Rue Omer Talon 75011 Paris

Procès-verbal de la 7ème Assemblée Générale Ordinaire

Lundi 16 Décembre 2019

Au siège de la LIFR – Paris 11ème

L'an deux mille dix-neuf, le seize décembre à 19 heures 30, les membres de l'association se sont réunis au siège de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby - 9, rue Omer Talon 75011 PARIS sur convocation du 29 novembre 2019 parue dans le Bulletin Officiel (B.O.) de l'Association n° 14 du 28 novembre 2019, n° 15 du 5 décembre 2019 et n° 16 du 12 décembre 2019.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Florian GRILL, en sa qualité de Président de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby. Le secrétariat est assuré par Monsieur Thierry CHEVALIER, Secrétaire Général.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Ouverture de la 7ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
3. Désignation des scrutateurs
4. Lecture du rapport financier présenté par le Trésorier Général
5. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
6. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2019
7. Affectation du résultat de l'exercice 2018/2019
8. Approbation des conventions réglementées
9. Désignation de la ville où se tiendra l'Assemblée Générale de la LIFR de juin 2020
10. Clôture de la 7ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

1. Ouverture de la séance par le Président de la LIFR

Le Président Florian GRILL ouvre la séance de la 7ème Assemblée Générale Ordinaire.

Il salue la présence de Monsieur Philippe Rouge-Thomas, Directeur de la formation des jeunes joueur-ses de haut niveau à la Fédération Française de Rugby et de Monsieur Christian DULLIN, Secrétaire Général de la Fédération Française de Rugby à qui il passe la parole.

Monsieur Christian DULLIN intervient sur les 3 thèmes suivants :

- Aide fédérales et Agence Nationale du Sport 2019/2020 : voir document en **annexe 1**
- Impact des mesures de réorientation des ressources : voir document en **annexe 2**
- Programme de soutien au rugby amateur : voir document en **annexe 3**

Florian GRILL procède à l'intervention ci-dessous :

« Les amis,

Cette Assemblée générale financière doit bien sûr nous permettre de faire un point sur les finances de la saison passée et vous pourrez constater j'espère que votre association est gérée avec la modération qui s'impose. Mais comme nous approchons de la mi-saison, c'est aussi une occasion de vous tenir au courant de ce qui va bien mais aussi de nos difficultés qui sont au nombre de 4.

1 – La première difficulté de votre Ligue, c'est le volet financier

- Cela peut vous paraître paradoxal alors qu'Alain va vous présenter de manière détaillée des comptes avec un résultat d'exploitation positif de +55 K euros (qui monte même à 93 K euros avec l'exceptionnel)
- Mais sachez-le, si la LIFR fait, cette saison, un résultat positif, c'était en fait une nécessité.
- Dans la perspective des CTC, il nous fallait impérativement remonter le niveau de notre trésorerie d'exploitation et nous préparer à assumer d'en porter les frais de fonctionnement.
- Avec les CTC nous aurons bientôt des charges salariales qui avoisineront le million d'euros,
- Avec une trésorerie d'exploitation de 200 K euros environ c'était insuffisant partant du principe qu'en bonne gestion associative il faut une trésorerie représentant environ 6 mois de salaires, donc plutôt 500 K euros que 200 K euros.
- Nous n'y serons pas mais nous en rapprocherons avec la gestion raisonnable de la saison passée.
- Pour y parvenir nous avons été contraints de faire des arbitrages :
- En fermant le CREF de Brétigny pour les garçons,
- En supprimant un poste administratif,
- En mettant fin à l'opération ballons et poteaux en mousse
- En réduisant la voilure partout où cela était possible étant entendu qu'il n'était pas question d'augmenter les frais ou la facturation aux clubs.
- En parallèle nous avons aussi multiplié les efforts pour rentrer des sous et notamment :
- Les dons d'entreprises ou les subventions publiques
- En investissant toujours plus fortement le domaine de la citoyenneté avec nos actions dans le domaine du rugby cancer, du rugby adapté ou du rugby dans les QPV.
- Tous ces efforts nous les devons à Alain Collas notre trésorier et à toute son équipe.
- Nous les devons aussi aux efforts de chacun à la LIFR : les bénévoles comme les salariés, tous passionnés, et qui sont conscients que nous devons gérer avec prudence.
- La première difficulté, qui est donc financière, est donc réelle mais le travail fait cette année nous permet d'engager l'avenir plus sereinement

2 – La deuxième difficulté est le retour d'un manque d'arbitres

- Nous nous étions battus pour monter de 250 à 300 et étions parvenus à couvrir toutes les rencontres
- Nous avions multiplié les efforts pour susciter des vocations :
- En communiquant sur l'intérêt de l'arbitrage,
- En améliorant le coaching nos arbitres,
- Mais aussi avec notre application i -arbitres qui permet de réguler les incivilités sur les tribunes et bancs de touches en identifiant les dérapages avec un effet positif sur la fidélisation de notre corps arbitral.
- Le résultat était là avec plus d'arbitres et des rencontres mieux couvertes
- En ce début de saison, force est de constater que le nombre d'arbitres est en baisse, tombé sous les 280 :
- Est-ce l'effet des quelques dérapages que nous avons à nouveau constaté en ce début de saison ?
- Est-ce l'effet de la nouvelle charte de l'arbitrage devenue plus incitative que contraignante ?
- Est-ce l'effet d'une difficulté ressentie avec les nouvelles règles pourtant positives car permettant de sécuriser les pratiquants et de favoriser un jeu de mouvement qui nous est cher en libérant le haut du corps donc les bras ?
- Il est trop tôt pour le dire, mais il est important que chaque club, prenne le taureau par les cornes pour nous aider à remonter la pente.
- On le sait, le seul respect de la charte de l'arbitrage ne suffit pas à nous fournir tous les arbitres dont nous aurions besoin.
- La deuxième difficulté qui touche à l'arbitrage est donc tout aussi réelle.

- Sur ce point nous ne pouvons pas faire de miracle sans vous.
- Si nous ne voulons pas être en péril sur cette deuxième difficulté qu'est la question de l'arbitrage la saison prochaine, il est d'ores et déjà nécessaire que tous les clubs que nous sommes se saisissent de la question et lancent un plan de recrutement ou de fidélisation de leurs arbitres en vue de la saison à venir.

3 - La 3eme difficulté est l'absence de terrains en propre pour votre Ligue

- C'est d'autant plus problématique alors que nous avançons sur notre institut de formation régionale qui nécessiterait d'avoir des terrains.
- Chacun sait à quel point le contexte des terrains est difficile en Ile de France et particulièrement sur Paris et l'immédiate première couronne
- Disons-le, l'absence d'un siège avec des terrains autour fait cruellement défaut à votre Ligue
- À ce sujet je ne peux que redire ma déception d'avoir vu la LIFR écartée du dossier du stade Raoul Montbrand à Pantin alors que nous étions à son origine
- Il nous appartient donc maintenant de trouver d'autres solutions et nous avons deux pistes
- A nous d'essayer de les mener à bien car ce 3ème point est une réelle difficulté pour notre Ligue

4 – La 4ème difficulté, et c'est probablement la plus importante est la baisse des effectifs dans les catégories EDR mais aussi en cadets et juniors

- En contre point l'immense sujet de satisfaction c'est la croissance du rugby loisir sur lequel notre travail a payé : à date nous sommes à +32% versus la saison passée
- De même pour le rugby à 5, autre sujet de satisfaction, avec la 6ème saison consécutive de croissance à deux chiffres avec +24%
- Au global en cette année de coupe du Monde qui est toujours favorable nos effectifs sont stables voire frémissent à la hausse
- On pourrait s'en satisfaire,
- Mais si nous sommes ravis d'accueillir des licenciés à 5 et en loisir, la réalité est qu'ils ne remplacent pas et ne remplaceront jamais les licenciés EDR et Cadets et juniors qui sont l'avenir de notre sport or ceux-ci sont continuent malheureusement à chuter avec :
- Une baisse de – 10% des effectifs en EDR
- Une baisse de – 11% en cadets et juniors.
- Il faut bien le dire, le contexte reste anxiogène, et nous continuons à payer le contexte des accidents qui ont marqué les parents et particulièrement en Ile de France.
- Les moyens de votre Ligue sont limités pour réagir seule à un tel enjeu, mais vous le savez, pour essayer de faire nous avons lancé le plan 60 AMBASSADEURS SCOLAIRES dont 20 dans les QPV en ciblant le primaire et particulièrement les cycles 2 et le cycle 3 : CM1, CM2, 6ème
- La Ligue y investira plus de 80 K euros avec le soutien du Conseil Régional et de l'Etat
- Le principe sera de soutenir 60 clubs volontaires qui recevront chacun 1350 euros et s'engageront à investir le même montant 100% dédiés au scolaire
- La relance des effectifs en EDR et en cadets juniors nécessitait cet investissement avec le plan Ambassadeurs scolaires ;
- Elle nécessite aussi :
- Que nous poursuivions l'action conduite depuis 6 ans pour un rugby de mouvement avec la fierté d'avoir inventé le Toucher + 2 secondes repris à juste titre par la FFR,
- Qu'en dépit de nos moyens limités nous continuions à communiquer tous azimuts pour rassurer les parents ou pour donner une image positive du rugby à la manière de nos actions autour du rugby cancer ou du rugby adapté.
- Investir dans le scolaire, Fidéliser avec un projet de jeu qui donne le sourire et rassure les parents, Communiquer positivement sur le rugby, tels sont les clés de la nécessaire relance des effectifs, 4ème difficulté de votre Ligue, même si les moyens nous manquent pour faire tout ce que nous voudrions.

Difficulté financière, difficulté avec un relatif manque d'arbitres, absence de siège avec des terrains, et baisse des effectifs chez les jeunes, tels sont nos enjeux et nos combats.

Reste que ces difficultés ne doivent pas pour autant masquer les nombreux sujets de satisfaction qui sont les nôtres.

J'en souligne 10 qui avancent à mon sens très bien grâce aux efforts de nos 300 bénévoles et des équipes salariées de la LIFR :

1. La légère croissance des effectifs globaux :
 - Portés par la croissance soutenue de la pratique féminine + 12% en ce début de saison.
 - Et la croissance déjà évoquée du Loisir et du 5 (+32 et +24% en ce début de saison)
2. Le démarrage sur les chapeaux de roue de notre Comité Local de Coordination en vue de France 2023 avec un lancement officiel pour France Italie
3. Notre avance sur le Rugby à 7 avec le Tournoi des Capitales et le Tournoi 7 de Cœur dont nous sommes devenus co-organisateurs et le partenariat à venir avec le Super Seven de la LNR
4. La satisfaction d'avoir dans les équipes de France à XV comme à 7 une proportion de franciliennes et franciliens largement supérieure à notre quote-part de licenciés, preuve de la qualité de notre formation dans les clubs et du travail de notre Equipe Technique de Ligue et j'en profite pour rendre un hommage appuyé à Bertrand Terrier.
5. La qualité du recrutement de nos CTC pour laquelle nous n'avons rien lâché sur l'exigence humaine et technique et qui devraient se retrouver à 13 et donc au complet dans le courant du premier trimestre 2020.
6. Le taux de terrain qualifiés qui grimpe : nous partions de 16% nous sommes à bien plus de 50 %
7. Les actions pour la santé des pratiquants avec les dossiers dopages et la sensibilisation sur la Règle 9 de World Rugby qu'il convient de rappeler : « Les joueurs ne doivent rien faire qui soit imprudent ou dangereux pour autrui »
8. Nos actions dans les QPV ou celles sur le Rugby cancer et le rugby adapté avec deux courts métrages 100% bénévoles
9. L'utilisation d'I-arbitres pour permettre aux clubs d'évaluer nos arbitres ou aux arbitres d'évaluer bancs de touche et tribunes.
10. En enfin la qualité de notre gestion financière, avec la volonté toujours affichée dans un contexte de baisse des licenciés de ne pas dépenser l'argent que nous n'avons pas et de ne pas augmenter les facturations faites aux clubs

Ce dernier point étant, vous l'aurez compris, la transition adaptée vers la présentation d'Alain à qui je passe le micro en vous remerciant pour votre écoute et sans manquer de vous souhaiter à tous de belles fêtes de fin d'année. »

2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Christian GUTIERREZ donne lecture de la vérification des pouvoirs pour cette Assemblée Générale :

- Nombre de clubs affiliés : 161
 - Représentant : 847 voix

- Nombre de clubs présents et représentés : 72 soit 44,72 %
 - Représentant : 545 voix soit 64,34 %

Florian GRILL demande si une personne a des observations à faire sur le décompte présenté.

Aucune observation n'a été faite.

Le rapport présenté, et figurant en **annexe 4** du présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité.

3. Désignation des scrutateurs

Le Président propose que Christian GUTIERREZ et Marc SIPRA assurent les fonctions de scrutateurs

Il n'y a pas d'objection à la proposition faite et celle-ci est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture du rapport financier 2018/2019 par le Trésorier Général

Alain COLLAS, Trésorier Général, présente le rapport financier de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby pour la saison 2018/2019.

La présentation du bilan financier est en **annexe 5** du présent procès-verbal.

« Bonsoir à tous,

Merci de votre présence nombreuse qui valorise le rôle de la trésorerie.

Les comptes au 30 juin 2019 de la Ligue Régionale Ile de France de Rugby ont deux particularités, il s'agit du premier exercice de la Ligue et cet exercice a une durée plus longue car depuis la création de la Ligue donc du 16/10/2017 au 30/06/2019.

Ces comptes ont été contrôlés et vérifiés par le cabinet Union Fiduciaire de Paris sous la responsabilité de M Pierre ANCELY par lettre de mission du 02/12/2019. Monsieur ANCELY en déplacement à l'étranger ne peut être présent ce soir, Merci à Monsieur Thierry LANCESSEUR de le représenter.

Je vais vous présenter avec réalisme et sincérité la situation de notre Ligue sur la base de la comptabilité générale rapprochée au budget révisé adopté le 13/9/2018.

Tout d'abord le bilan, la première photo de la structure financière de la Ligue (slide 3).

Au passif (droite) les apports durables les fonds associatifs pour 1 016 267 €, le patrimoine de la Ligue résultat de la gestion intégré et grâce à ce résultat de + 92 970 € ces fonds associatifs sont restructurés malgré les apports partiels sur actifs versés lors de la fusion absorption pour 97 311 € aux Ligue Grand Est (43 624 €) et Hauts de France (53 687 €) (juste pour mémoire ces fonds associatifs étaient de 1 022 K€ lors de l'arrêté du CIFR au 30/06/2018 soit – 6 K€).

Ensuite les dettes financières (emprunts) pour 173 597 € - qui seront soldées en décembre 2020 pour le 9 rue Omer Talon et en mars 2021 pour le 7 rue Omer Talon donc sur l'exercice 2020/2021. Pour information la charge annuelle est de 64 000 €.

Suivent les comptes de tiers (dettes) pour 1 249 872 € constitués en majorité par les clubs dont les comptes seront totalement à jour pour cette saison 2018/2019 au 31/12/2019, les C.D., les autres charges à payer, les créditeurs divers, le compte tiers de la Ligue à la F.F.R (335 553 €) précision « *compte courant soldé à ce jour* », les provisions pour indemnités de fin de carrière. Les dettes fiscales et sociales en cours.

Soit un total du bilan de 2 439 K€.

Les emplois sont regroupés à l'actif (à gauche) classés par ordre de liquidité croissant. Les immobilisations : montant net après amortissements de 1 192 K€ (terrain construction agencements).

L'actif circulant, c'est-à-dire les comptes de tiers, s'élève à 1 052 K€ avec l'intégration des charges constatées d'avance (19 229 €).

Ces comptes de tiers sont essentiellement constitués par le dû des clubs pour 676 622 € et les produits à recevoir pour 289 582 € (subventions C.N.D.S., Région, billetterie, indemnités de formation, intérêts bancaires et les droits de mutation du CIFR vers la Ligue (21 328.75 €).

Concernant les clubs et les comités départementaux au 30 juin 2019 :

- Le dû aux :
 - Clubs par la Ligue est de 309 086,53 €
 - Départements 182 204,73 €

 Soit un total de : 491 291,26 €

- Le dû par :
 - Clubs est de 676 622,06 €
 - Départements est de 18102,69 €
 Soit un total de : 694 724,75 €

Soit différence de + 203 433 €, et je le répété que nous serons en ligne au 31 décembre. Merci à vous de jouer le jeu si je peux le dire ainsi et ce malgré vos difficultés, beau travail.

Les comptes financiers c'est-à-dire la trésorerie pour 195 K€. Cette somme représente bien notre trésorerie nette. Pour être complet les sommes dues par les clubs et le versement du solde du compte F.F.R. ont été effectués ultérieurement au 30/06 et en intégrant les produits à recevoir et les autres dettes à régler avec un delta positif de 135 K€ la trésorerie haute serait de l'ordre de 330 K€ mais je précise bien que les disponibilités en cash se situent à + ou – 200 000 €, c'est une ligne très active. Pour mémoire il reste à régler 62 077 € d'apport partiel d'actif aux ligues Grand Est et Hauts de France échéancier en cours même si cet APA a bien été intégré au bilan. La trésorerie de la Ligue est bien une ligne à surveiller et il était important dès cette première gestion de s'y employer. Ne rien lâcher.

Total actif de 2 439 k€.

L'indépendance des exercices comptables Comité/LIFR est maintenue. Bonne base de départ pour la Ligue.

Le bon niveau de nos fonds associatifs quasi restructurés malgré la prise en compte des Apports Partiels sur Actifs nous permet de ne pas payer de frais d'agio et d'avoir une situation de la trésorerie à l'équilibre toute l'année, mais cela doit rester sous contrôle.

Nous allons maintenant évoquer l'activité 2018/2019 de notre Ligue rapprochée au budget révisé accepté en date du 13/09/2018.

Les produits se décomposent de la façon suivante (slide 5) :

	Réalisé / Budget
- Partenariat et dons	25 025/18 000
- Subventions F.F.R.	664 288/719 257
- Autres subventions	219 500/219 500
« pour ces deux dernières lignes on y reviendra pour tout à l'heure pour plus de détails »	
- Abonnements/Mutations	63 558/68 200
- Engagements d'équipes/Cotisations	67 350/81 000
- Formation/Indemnités Formation	182 553/140 000
- Régalien (Amendes/Sanctions)	118 990/135 000
- Autres produits	70 660/100 931
- Reprises provisions	35 115/ -
SOIT	1 447 039/1 481 888

A rapprocher de ces ressources d'exploitation le « Mécénat » (produits exceptionnels) pour 18 200 € avec le Partenariat et donc un total de 43 225 €.

Merci de ne pas avoir une lecture trop restrictive ligne par ligne avec le budget, en effet à part quelques ressources affectées, la majorité de nos ressources est mutualisée pour réaliser notre activité et nos projets de développement.

Regardons dans le détail ces subventions qui représentent le cœur de nos ressources : 60 %.

SUBVENTIONS FFR (slide 6) :

- Fonctionnement : subvention budgétisée par rapport à l'année précédente sur le CIFR,
- Fonds d'amorçage de la création de la Ligue,
- Aides aux salariés pour 1 salarié (C. LEGRAND) sur l'année complète et au prorata temporis pour le deuxième (Jérôme LAMANDA)
- Académie Lakanal (changement de fonctionnement) à la charge de la Ligue avec une subvention, l'aide aux élèves reversées pour 19 400 € et l'aide au salaire.
- Services civiques : non budgétisés car non connus et aide reversée pour 6 372 €, différence pour la Ligue 1 service civique.
- CD
- Viso conférence
- Pass rugby
- Centres de suivi bien « suivis »
- Frais kilométriques différence dues aux lieux non connus
- C.R.E.F. : OK
- Sections Sportives/Planète Ovale, seule la subvention aux sections sportives a été versée et sera reversée aux collèges concernés. En ce qui concerne Planète Ovale aucune subvention reçue, une provision de 15 000 € a été créée sur la base de l'année 2017/2018 pour être présent auprès des Académies éventuellement concernée, les dossiers sont en cours d'étude. Pour la saison 2019/2020 cette action est intégrée dans le Plan d'Orientation Stratégique de la Ligue.

Nous ne pouvons que constater dans nos comptes 30/06/2019 que les situations connues et constatées.

Donc un total de subventions et aides de la Fédération de 664 287 € dont 37 290 € reversées : 19 400 € aux élèves de Lakanal, 6 372 € pour les services civiques, 450 € pour les pass rugby et 11 068 € pour les sections sportives.

Les autres subventions (slide 7) pour un total de 219 500 € complétement en ligne avec notre budget.

Merci à Véronique DUBOIS VINCENT pour son implication dans l'instruction des dossiers sans oublier tous ceux, qui un moment ou l'autre, sont concertés et impliqués.

Merci aux institutionnels pour leur écoute très positive.

Un produit indirect qui n'apparait pas dans nos comptes : les contributions volontaires non valorisées mais que l'on peut estimer à 50 emplois temps plein et les indemnités kilométriques (véhicules personnels) qui ont donné lieu à la délivrance d'un reçu fiscal pour 35 945,64 €. Merci aux bénévoles.

Une synthèse des produits (slide 9) en couleur et en % de ces produits vous permet de constater les 60 % de subvention.

Ces ressources nous ont permis d'engager et de réaliser 1 391 982 € de dépenses dont voici la répartition :

Les achats de marchandises (slide 11) pour 57 178 € pour un budget de 82 000 € : récompenses (9 984), le divers pour 2 001et les équipements sportifs : 45 193 €.

Sont compris dans ces deux lignes 8 349 € attribués au développement des EDR vers le scolaire à travers l'opération des « poteaux en mousse », 11 204 € pour l'achat des maillots remis aux champions IDF, les équipements pour les arbitres 18 565, les équipements vers les jeunes lors de l'action quartiers politique de la ville 2 213 € et le réassort de nos équipements sportifs Ligue 6 863 €.

N'apparait pas la prise en charge en direct par un de nos partenaire d'une partie des maillots offerts aux champions IDF pour 5 000 €.

Merci au passage aux partenaires qui se sont impliqués par des dons en nous soutenant pour récompenser nos jeunes champions, clin d'œil à Elisabeth, merci Elisabeth.

Les autres achats et charges externes (slide 12) pour 458 555 €. Le fonctionnement de notre Ligue à travers les fournitures administratives, les produits d'entretien, l'électricité et eau, les frais de locaux, location et maintenance, location et entretien, frais de publication, frais postaux et téléphoniques, les déplacements et organisations des activités sportives, des missions et réceptions...

Les autres charges (slide 13) pour 94 486 € : Honoraires des intervenants, frais d'actes notariés, la vie de la Ligue, la sous-traitance, les frais bancaires, les licences et les logiciels de gestion des ressources humaines et la maintenance, des assurances et du divers.

Concernant les frais d'actes notariés il restait une interrogation quant à leur imputation à la Ligue, ils sont donc ici en charge et intégrés également en produits à recevoir, la prise en compte au 30/06 était comptablement obligée.

Les impôts et taxes (slide 14) pour 51 454 €, taxe sur les salaires, impôts divers et taxes, taxe foncière, TVA non récupérable.

Les charges de personnel (slide 15) pour 507 171 €, une différence de + 33 890 € par rapport au budget, il ne s'agit pas d'un dérapage non contrôlé mais tout simplement d'une revalorisation des salaires suite à une nouvelle répartition des tâches suite au non renouvellement d'un poste administratif et le recrutement de deux contrats d'apprentissage dans le cadre de nos obligations conventionnelles avec la région Ile de France et un optimisme budgétaire quant à l'évolution des taux des charges sociales.

Les subventions accordées / reversées (slide 16) pour 64 110 € : Il s'agit de subventions attribuées et affectées à des actions précises par la FFR vues tout à l'heure pour 37 290 €, les institutionnels que nous reversons à l'euro pour 21 490 € et des aides Ligue pour 5 330 €, qui se répartissent ainsi :

- Clubs : 3 327 € (SC 3177 €, aides sportives 150 €) ;
- CD : 4 195 € (Service Civique 2 745 €, PASS rugby 450 €, aide aux déplacements EDR 1000 €) ;
- Aide aux élèves de Lakanal 19 400 € ;
- Autres pour 26 120 € à travers une aide au premières licences FM15, une subvention pour l'acquisition d'un ordinateur pour l'académie Lakanal, la mise à disposition d'un préparateur physique par l'association athlétisme du Stade Français et une aide aux entrainements pour l'académie Lakanal et le CREF, rugby fauteuil, aide USEP.
- Et pour terminer les subventions aux sections sportives pour 11 068 €.

Les autres charges, dotations, amortissements et provisions (slide 17) :
- Les créances devenues irrécouvrables pour 42 989 € (club de Viry 38358 provisionné pour 31 075 €, places invendues).
- Autres charges pour 14 833 € : (billets offerts et invendus) institutionnels, partenaires, milieu scolaire, salariés.
- Dotations aux amortissements pour 87 495 €
- Dotations aux provisions et risques pour 13 711 € (Epernay 9 800, IFC 3 911).

Soit un total des charges d'exploitation (slide 18) de 1 391 982 € budgétisées à 1 497 888 €.

Différence due essentiellement aux 100 000 € d'aides aux salaires pour les CD non réalisées par l'intermédiaire de la Ligue.

Maitrise des dépenses et MERCI à tous les élus et salariés pour leur implication permanente dans la recherche du meilleur coût, de ressources nouvelles, de partenaires pour réaliser leurs projets et leurs missions (relances téléphoniques pour action EDR elle se reconnaitra), c'est très intéressant de travailler dans ce contexte et surtout de réussir, BRAVO !

Une synthèse des charges (slide 19) en couleur et en %.

Voici maintenant le résultat de toute cette activité.

Le compte de résultat se développe ainsi en milliers d'€ :

- Produits financiers : PV sur ventes SICAV ;
- Charges financières : intérêts des emprunts ;
- Produits exceptionnels : mécénat 18 200 €, ajustement reprise sur subvention d'investissement, produits exercices antérieurs ..., chèques non encaissés.
- Charges exceptionnelles : créances devenues irrécouvrables soit un résultat d'exercice de 92 969,57 €.

Je vous propose d'affecter le résultat (slide 23) :
- En report à nouveau changement de méthode pour + 48 491.46 € qui se sera ainsi soldé ;
- En report à nouveau pour + 44 578,11 € qui sera ainsi porté à + 286 631,44 €.

Merci le travail accompli sur ce premier exercice de la Ligue Ile de France Rugby plus particulièrement à Claudine LEGROS, Patrick PAUTOU, Franck CIBOIS et à Jean-Louis WEBER.

Merci de votre attention.

5. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes

Thierry LANCESSEUR, Commissaire aux Comptes, présente le rapport sur les comptes annuels et le rapport sur les conventions réglementées.

Ces documents figurent en **annexe 6** du présent procès-verbal.

6. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2019

Le Président remercie Alain COLLAS pour cette présentation du rapport imagée et dynamique.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des questions sur le rapport financier lu par le Trésorier Général et propose, sauf avis contraire, de passer au vote.

Monsieur Jean-Loup DUJARDIN intervient sur les 3 points ci-dessous :

- Masse salariale : Comment se fait il que la baisse de la masse salariale n'est pas significative par rapport à un poste administratif en moins ?

 Alain COLLAS précise qu'une partie a été affectée sur les salariés administratifs par rapport aux missions réparties de Corinne MICHAUX.

- Trésorerie d'exploitation : Ne serait-il pas possible de redistribuer une partie de la trésorerie d'exploitation positive ?

 Florian GRILL rappelle qu'il est important d'avoir au moins 6 mois de charges de personnel en trésorerie et que de ce fait, il est difficile de procéder à une redistribution.

- AG financière 2020 : Est-il prévu que l'Assemblée générale financière 2020 soit organisée avant les élections du 5 novembre 2020 ?

 Florian GRILL confirme que la prochaine Assemblée Générale aura lieu en octobre 2020.

Monsieur Christian DULLIN intervient sur les 2 points ci-dessous :

- Faiblesse du partenariat : Si le résultat d'exploitation est positif il est à noter que la part du partenariat dans les produits reste faible. Pour information :
 - AURA : 138 K€
 - Bourgogne-France Comté : 50 K€
 - Nouvelle Aquitaine : 200 K€
 - CD du Lot : 145 K€

 Florian GRILL signale que la part du partenariat est en progression par rapport à la saison précédente et que nous disposons de partenariat en marchandises.

Sans autre observation, il soumet au vote le rapport parlé, visuel et écrit.

Le Président précise que le vote s'effectuera avec les boitiers électroniques remis au moment de l'enregistrement des pouvoirs et il passe la parole à Franck CIBOIS, Directeur Administratif et Financier, pour la présentation du déroulement du vote et la mise en pratique par un vote test.

Le vote test étant concluant, le Président appelle les clubs à voter sur la question suivante :

Approuvez-vous le rapport financier au 30 juin 2019 présenter par le Trésorier Général ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 50	représentants 545 voix
Nombre de votants	: 48 soit 96 %	représentants 528 voix soit 96,88 %

Résultat du vote

Oui	**: 475 voix**	**soit 94,06 %**
Non	**: 30 voix**	**soit 5,94 %**
Abstention	**: 23 voix**	

Le rapport moral présenté par le Secrétaire Général est approuvé par l'Assemblée Générale

7. Affectation du résultat de l'exercice 2018/2019

Le Président rappelle la proposition d'affectation du résultat de 92 969,57 K€ :

- En report à nouveau changement de méthode pour + 48 391.46 € qui se sera ainsi soldé ;
- En report à nouveau pour + 44 578,11 € qui sera ainsi porté à + 286 631,44 €.

Le Président appelle les clubs à voter sur la question suivante :

Approuvez-vous l'affectation du résultat financier 2018/2019 ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 50	représentants 545 voix
Nombre de votants	: 47 soit 94 %	représentants 521 voix soit 95,60 %

Résultat du vote

Oui	**: 480 voix**	**soit 95,43 %**
Non	**: 23 voix**	**soit 4,57 %**
Abstention	**: 18 voix**	

L'affectation du résultat financier 2018/2019 est approuvé par l'Assemblée Générale

8. Approbation des conventions réglementées

Le Président appelle les clubs à voter sur la question suivante :

Approuvez-vous les conventions règlementées ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 50	représentants 545 voix
Nombre de votants	: 50 soit 100 %	représentants 545 voix soit 100 %

Résultat du vote

Oui	**: 504 voix**	**soit 95,82 %**
Non	**: 22 voix**	**soit 4,18 %**
Abstention	**: 19 voix**	

Les conventions règlementées sont approuvées par l'Assemblée Générale

9. Désignation de la ville où se tiendra l'Assemblée Générale de la LIFR de juin 2020

Aucune candidature à ce jour.

10. Clôture de la 6ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

Le Président remercie une nouvelle fois les clubs présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la 7ème Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby à 21 heures 25.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal, signé par le Président et le Secrétaire Général.

Fait à Paris, le 16 décembre 2019.

Le Président

Florian GRILL

Le Secrétaire Général

Thierry CHEVALIER

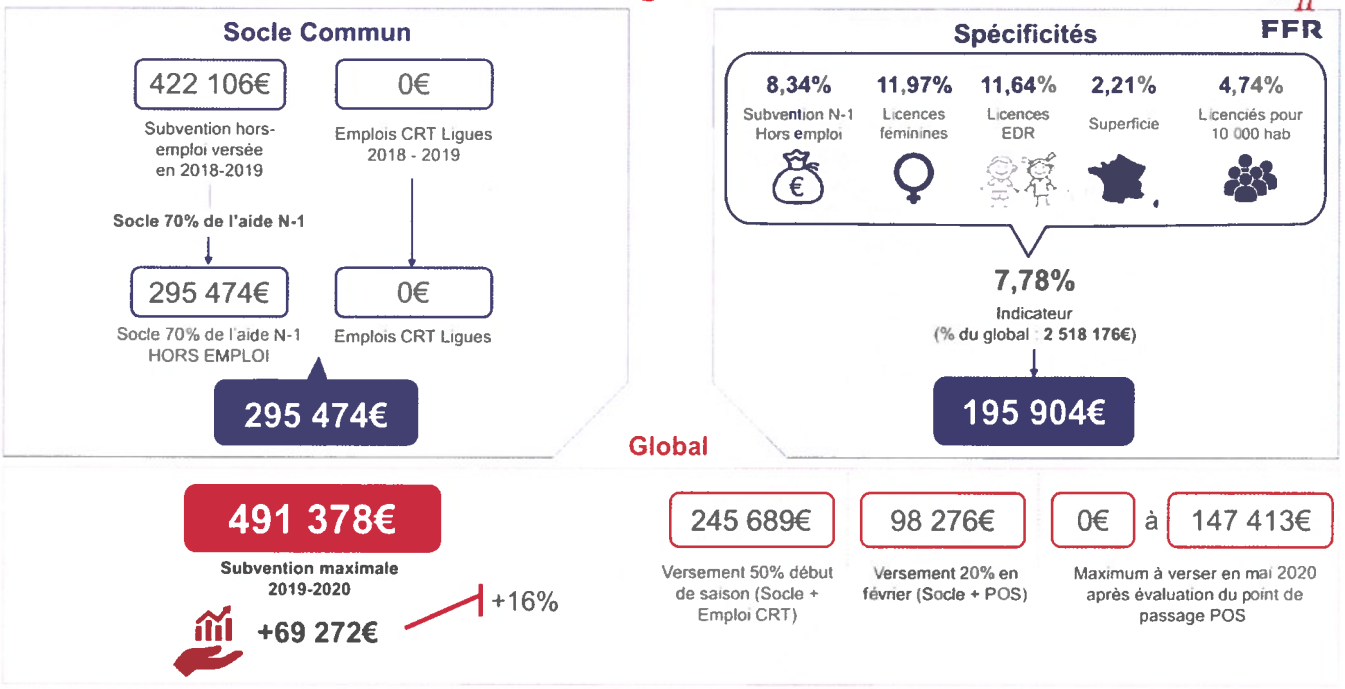
ANNEXE 1

Aides fédérales sur le territoire de la Ligue Ile-de-France

FFR

Aides fédérales sur le territoire de la Ligue Ile-de-France

Les aides 2019-2020 de la Ligue Ile-de-France



Les aides 2019-2020 de la Ligue Ile-de-France

La réforme de la formation en Ile-de-France prévoit les moyens suivants :

- 1 DTL : Bertrand TERRIER – CTS puis Francis JOUBERTON - CTC
- 3 CTL : Francis JOUBERTON – CTS
 Jérôme LAMANDA et Rudy BRENIER – salariés FFR
- 13 CTC : embauche 2ème semestre 2019
 45 600€/an TCC / CTC

DTL – 21 222€ / an	**751 504€ / an**
CTL – 137 482€ / an	
13 CTC – 592 800€ / an	

L'aide fédérale de la Ligue est répartie de la manière suivante :

- Subvention socle hors emploi : 295 474 €
- Subvention spécificités : 195 904 €

Aide fédérale (hors emploi) pour la Ligue Ile-de-France :
491 378€

Aide fédérale pour la Ligue Ile-de-France :
1 242 882€

Les aides 2019-2020 de la Ligue Ile-de-France - évolutions

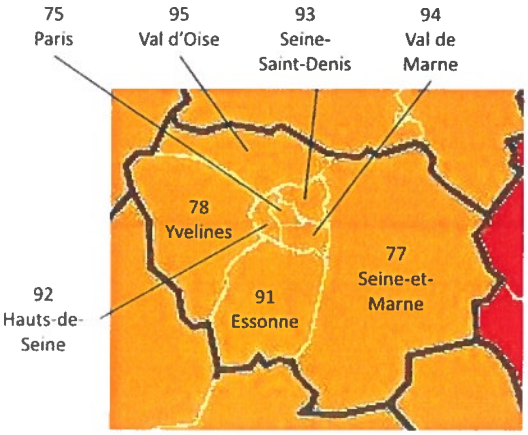
Saison	Montant cumulé de l'aide Ligue
2016-2017	454 645€
2017-2018	454 645€
2018-2019	422 106€
2019-2020	1 242 882€



Les aides aux CD de la Ligue Ile-de-France

Aides fédérales aux CD :

- Paris : 12 600 €
- Seine-et-Marne : 12 000 €
- Yvelines : 13 200 €
- Essonne : 13 200 €
- Hauts-de-Seine : 12 600 €
- Seine-Saint-Denis : 12 000 €
- Val-de-Marne : 11 400 €
- Val-d'Oise : 10 962 €



➡ Soit **97 962€** pour les départements de la Région Ile-de-France

La campagne ANS 2019 en Ile-de-France

Région	Ligue			
	Montant	% du montant global de la région	Nombre d'actions	% du nombre global d'actions de la région
Ile-de-France	44 500	20%	1	2%

Région	CD			
	Montant	% du montant global de la région	Nombre d'actions	% du nombre global d'actions de la région
Ile-de-France	106 190	48%	15	27%

Région	Clubs			
	Montant	% du montant global de la région	Nombre d'actions	% du nombre global d'actions de la région
Ile-de-France	69 950	32%	40	71%

Détail des actions ANS financés aux CD :

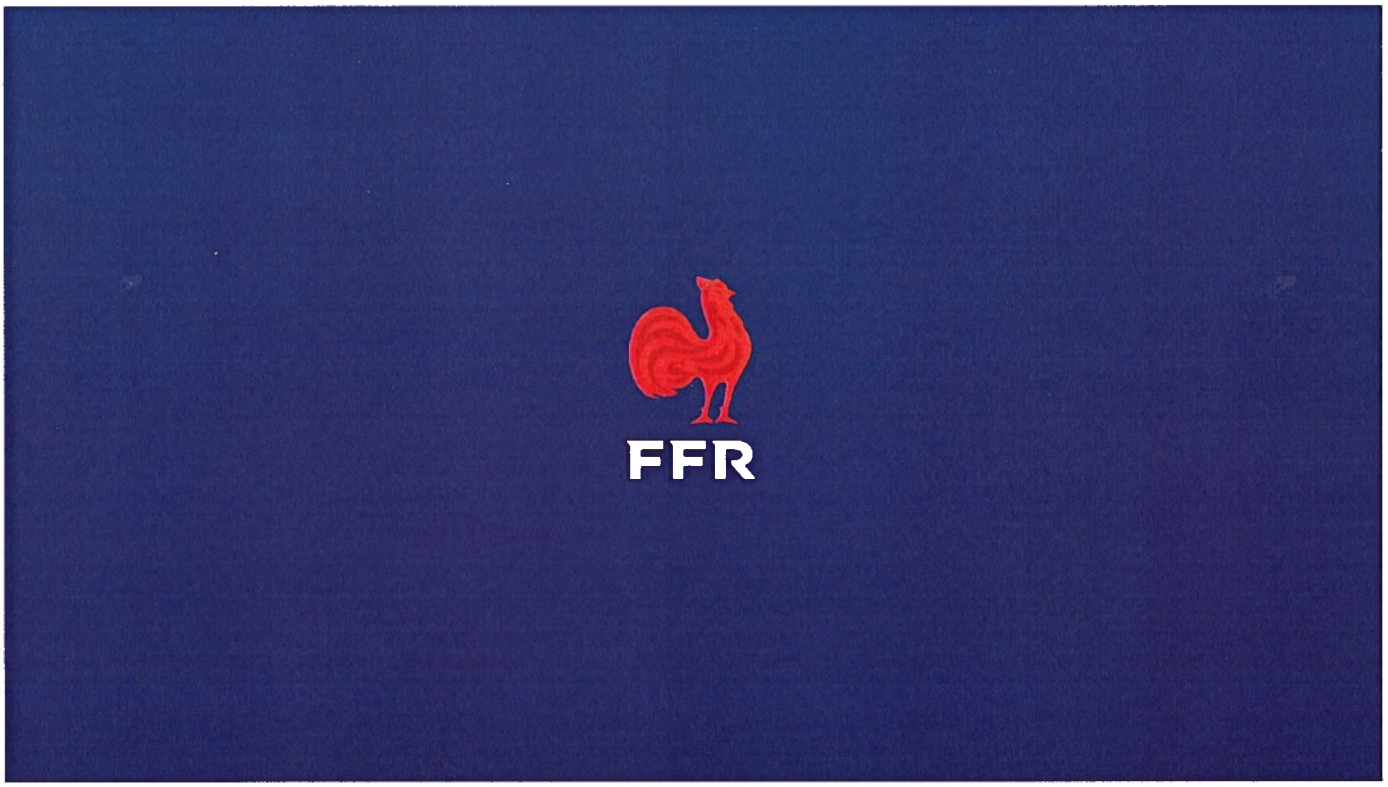
Comités départementaux	Montant
Hauts-de-Seine	21 000€
Paris	37 800€
Yvelines	24 500€
Val d'Oise	10 500€
Val de Marne	8 890€
Seine-et-Marne	3 500€

➡ La campagne ANS a financé **220 640€** d'actions pour le rugby en Région Ile-de-France

La campagne ANS 2019 en Ile-de-France

Clubs	Montant
UNION SPORTIVE DE RIS-ORANGIS	3 000€
CLUB OMNISPORTS GARGENVILLE	1 500€
SAINTE GENEVIEVE SPORTS	1 000€
RUGBY CLUB PAYS DE NEMOURS	1 000€
TERRES DE FRANCE RUGBY	3 500€
RUGBY CLUB DE L'ISLE ADAM	1 500€
RUGBY OLYMPIQUE DE PANTIN	1 500€
SAINT-DENIS UNION SPORTS (SDUS)	2 000€
STADE OLYMPIQUE DE ROSNY SOUS BOIS	4 000€
ASSOCIATION BOBIGNY 93 RUGBY - AC BOBIGNY 93 RUGBY	6 500€
AMICALE SPORTIVE DE SARCELLES RUGBY (A.A.S.S.RUGBY)	1 500€
ASSOCIATION SPORTIVE MEUDONNAISE	1 000€
SPORTING CLUB UNIVERSITAIRE DE FRANCE	1 400€
PLAISIR RUGBY-CLUB	2 400€
CLUB OLYMPIQUE MULTISPORT DE BAGNEUX	1 400€
RUGBY CLUB NOISY LE GRAND MARNE LA VALLEE	5 500€
PARISIS RUGBY CLUB	1 500€

Clubs	Montant
ESPERANCE SPORTIVE DE STAINS	2 250€
CLUB ATHLETIQUE ORSAY RUGBY CLUB-CAORC	2 000€
SEVENS FANTASTICS	1 000€
RUGBY CLUB DE SURESNES - HAUTS-DE-SEINE	2 000€
GRIGNY RUGBY A 15	1 000€
CLUB ATHLETIQUE DE CHEVREUSE	1 000€
PROVINS RUGBY CLUB	1 000€
PARIS OLYMPIQUE RUGBY CLUB	1 000€
RUGBY CLUB MASSY ESSONNE	8 000€
PUC RUGBY	2 150€
CLAMART RUGBY 92	1 000€
UNION SPORTIVE ALFORTVILLE RUGBY	1 450€
RUGBY CLUB DE DRANCY	2 500€
RUGBY OLYMPIQUE CLUB DE HOUILLES - CARRIERES SUR SEINE	2 000€
RUEIL ATHLETIC CLUB - SECTION RUGBY	1 400€



ANNEXE 2

Impact des mesures de réorientation des ressources



Impact des mesures de réorientation des ressources en faveur du monde amateur.

Depuis l'exercice 2017-2018 de nouvelles mesures de réorientation de ressources en direction du monde amateur ont été mises en place:

Elles se classent en quatre grande catégories:

- 1-Des mesures d'économies pour les clubs :
 - Réduction des coûts des cotisation licences.
 - Réduction des coûts des frais de mutation.
 - Suppression des amendes administratives
- 2-Des mesures d'augmentation des ressources financières distribuées:
 - Amélioration du remboursement des frais de déplacement
 - Augmentation de la subvention aux Comité Départementaux
 - Augmentation de la subvention à l'Outre-Mer
- 3-Des mesures de distribution de matériel et d'équipements sources d'économie pour les bénéficiaires:
 - Opération ballons
 - Opération TV
 - Opération maillots Le Coq Sportif
 - Dotation en Kit des Ecoles de Rugby
- 4-Des mesures en faveur de la Formation
 - Mise en place de la filière DTL/CTL/CTC

Impacts mesures réorientation des ressources Clubs Fédéraux

Clubs	Opération	Saison 16/17 (A)	Saison 17-18 (B)	Saison 18/19 (C)
Clubs Fédéraux (309)	Cotisation Licences	0	1 025 678	995 237
	Remboursement IK	3 507 802	3 912 798	3 949 098
	Opération Ballons	0	89 345	89 345
	Opération Maillots	0	0	424 580
	Kits EDR		0	51 422
	Opération TV	0	201 046	142 560
	Total	**3 507 802**	**5 228 867**	**5 652 242**
	Variation %		**49%**	**61%**

Impacts mesures réorientation des ressources Clubs Honneur et Promotion d'Honneur

Clubs	Opération	Saison 16/17 (A)	Saison 17-18 (B)	Saison 18/19 (C)
Clubs H et PH (477)	**Cotisation Licences**	0	1 023 081	981 854
	Remboursement IK	1 486 659	1 634 564	1 815 861
	Opération Ballons	0	91 111	91 111
	Opération Maillots	0	0	623 415
	Kits EDR	0	0	52 325
	Opération TV	0	297 172	210 720
	Total	**1 486 659**	**3 045 928**	**3 775 286**
	Variation %		**105%**	**154%**

Impacts mesures réorientation des ressources Clubs Séries 1,2,3 & 4

Clubs	Opération	Saison 16-17 (A)	Saison 17-18 (B)	Saison 18-19 (C)
Clubs Séries (561)	Cotisation Licences	0	694 850	678 645
	Remboursement IK	731 015	974 373	1 331 098
	Opération Ballons	0	61 368	61 368
	Opération Maillots	0	0	587 535
	Kits EDR	0	0	36 027
	Opération TV	0	337 111	239 049
	Total	**731015**	**2 067 702**	**2 933 722**
	Variation %		**183%**	**301%**

Impacts mesures réorientation des ressources Autres Clubs

Clubs	Opération	Saison 16/17 (A)	Saison 17-18 (B)	Saison 18/19 (C)
Autres Clubs(582)	Cotisation Licences	0	432 191	405 825
	Remboursement IK	1 552 135	1 560 295	1 304 422
	Opération Ballons	0	36 979	36 979
	Opération Maillots	0	0	246 675
	Kits EDR	0	0	24 335
	Opération TV	0	161 786	114 720
	Total	**1 552 135**	**2 191 251**	**2 132 956**
	Variation %		**141%**	**137%**

Impact Moyen par club des mesures de réorientation des ressources

Clubs	Nombre	Indicateur	Saison 16-17 (€)	Saison 17-18 (€)	Saison 18-19 (€)
Clubs Fédéraux	309	Moyenne Perçue Croissance	11 352	16 922 149%	18 292 161%
Clubs H et PH	477	Moyenne Perçue Croissance	3117	6386 205%	7915 254%
Clubs Séries	561	Moyenne perçue Croissance	1303	3686 283%	5229 401%
Autres Clubs	582	Moyenne perçue Croissance	2667	3 765 141%	3 665 137%
Total Clubs FFR	1929	Moyenne Perçue Croissance	4251	7678 181%	9177 216%

Autres mesures de réorientation de ressources en direction du monde amateur:

Mesures	2017-2018	2018-2019
Formation	0,2	0,4
Amendes techniques	0,2	0,2
Subvention aux CD	0	0,3
Outre-Mer	0,4	0,3
Droits TV	0	0,2
Total	0,8	1,4

Impact des mesures de réorientation des ressources en faveur du monde amateur

Synthèse:

- Les slides précédents permettent de mesurer et quantifier l'impact global des différentes mesures prises en direction des clubs qui représentent au global:
 - **Exercice 2017-2018 : 12,3M€ soit +5,1M€ par rapport à l'exercice de référence 2016-2017(7,2M€)**
 - **Exercice 2018-2019 : 14,6M€ soit +7,4M€ par rapport à l'exercice de référence 2016-2017 (7,2M€)**
- A ces redistribution aux clubs s'ajoutent les autres opérations (Slide Précédent) qui représentent au global :
 - **Exercice 2017-2018 : +0,8M€**
 - **Exercice 2018-2019 : +1,4M€**
- Au total ont été orientées en direction du monde amateur:
 - **Exercice 2017-2018 : 13,2M€ soit +5,9M€ par rapport à l'exercice de référence.**
 - **Exercice 2018-2017 : 15,8M€ soit +8,8M€ par rapport à l'exercice de référence.**

- **En conclusion en cumulé sur les deux exercices ce sont +14,7M€ qui ont été réorientés en direction du monde amateur.**

ANNEXE 3

Programme de soutien au rugby amateur

FRANCE RUGBY

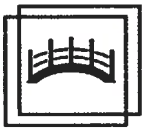
Programme de soutien au Rugby Amateur

LE BILAN

LES SATISFECITS



1200 clubs/1400 éligibles en contact avec un distributeur
→ Objectifs de la 1ère édition atteints !



Passerelle entre le rugby amateur et le rugby professionnel
→ Vote du plus beau maillot par le XV de France
→ Exposition des maillots amateurs et RWC en Résidence XV de France



Notoriété de l'opération auprès des clubs
→ Appels des clubs au sujet du lancement de la saison 2



Action en binôme FFR/le coq sportif

L'EDITION 2019/2020



Ouverture de la plateforme:
Du 1er janvier au 30 mai 2020

Critère d'éligibilité:
Avoir une école de rugby d'au moins 21 licenciés

Liste des distributeurs partenaires:
France Métropolitaine + Intersport et misterugby pour l'outre-mer

Communications à venir:

Newsletter 1: Semaine du 16 décembre
Informations sur l'ouverture de la plateforme au 1er janvier

Newsletter 2: Première quinzaine de janvier
« La plateforme est ouverte – rapprochez-vous de votre distributeur »

Newsletter 3: Semaine du 2 mars
Relance création du jeu de maillots

Newsletter 4: Semaine du 4 mai
Attention, la plateforme ferme bientôt

LES NOUVEAUTES

- **Des tutoriels pour mieux accompagner les clubs et les distributeurs**
- **Un processus de création de maillots plus clair**



- **De nouvelles fonctionnalités sur la plateforme**
 - Nouveaux designs disponibles pour laisser libre cours à la créativité des clubs



 - Nouveaux formats de logos acceptés pour faciliter la création des maillots

pdf ; jpg ; png

FRANCE
RUGBY

Contact:
Carla DECRESCHENS
carla.decreschens@ffr.fr
01 69 63 65 05

ANNEXE 4

Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

7ème Assemblée Générale Ordinaire
De la Ligue Régionale d'Ile-de-France de Rugby
Paris (75), le 16 décembre 2019

Vérification des pouvoirs

Clubs présents et représentés

Département	Nombre Clubs	Nombre Licenciés	Nombre Voix	Nombre de Clubs présents et représentés	Nombre de Licenciés représentés	Nombre de Voix représentées
Paris	19	3 153	90	6	2 034	57
Seine et Marne	18	2 670	98	6	1 331	46
Yvelines	26	4 188	144	15	3 566	117
Essonne	28	3 507	131	14	2 572	93
Hauts-de-Seine	27	4 622	142	10	3 439	99
Seine Saint Denis	18	2 440	97	8	1 203	49
Val de Marne	13	2 322	87	8	1 311	49
Val d'Oise	12	1 573	58	5	1 037	35
TOTAL	**161**	**24 475**	**847**	**72**	**16 493**	**545**
				44,72 %	**67,38 %**	**64,34 %**

ANNEXE 5

Bilan financier de la saison 2018/2019

BILAN 2018/2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16/12/2019

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

BILAN

LES GRANDS AGRÉGATS

BILAN
16/10/2017
Au
30/06/2019

ACTIF	PASSIF
30/06/2019	30/06/2019
Immobilisations 1 192 K€	Fonds Associatifs 1 016 K€
Actif circulant (Compte de Tiers) 1 052 K€	Dettes financières (Emprunts) 174 K€
Comptes Financiers 195 K€	Comptes de Tiers 1 249 K€
2 439 K€	2 439 K€

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

PRODUITS
D'EXPLOITATION

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

TOTAL DES PRODUITS

	2018/2019	Budget 2018/2019
Partenariat / Dons	25 025	18 000
Subventions FFR	664 288	719 257
Autres subventions	219 500	219 500
Abonnements / Mutations	63 558	68 200
Engagements / Cotisations	67 350	81 000
Formation / Indemnités de formation	182 553	140 000
Régalien (amendes / sanctions)	118 990	135 000
Autres produits	70 660	100 931
Reprise provisions	35 115	
Sous-total	*1 447 039*	*1 481 888*
Mécénat	18 200	16 000
TOTAL	1 465 239	1 497 888

Subventions Fédération Française de Rugby

	2018/2019	Budget 2018/2019
Fonctionnement / Politique Sportive	422 106	452 000
Fonds d'amorçage création de la Ligue	35 000	
Aide aux salaires : Ligues	49 583	40 800
Académie de Lakanal : fonctionnement / élèves	38 535	
Académie de Lakanal : aide au salaire	30 000	30 000
Services Civiques	7 632	
Comités départementaux		100 000
Visio conférence	1 563	1 500
Pass Rugby	1 426	2 000
Centre de Suivi Moins de 15 ans	11 690	9 500
Frais Kilométrique (sélections régionales)	5 684	2 000
CREF de Brétigny	50 000	50 000
Sections sportives / Planète Ovale	11 068	31 457
TOTAL	664 288	719 257

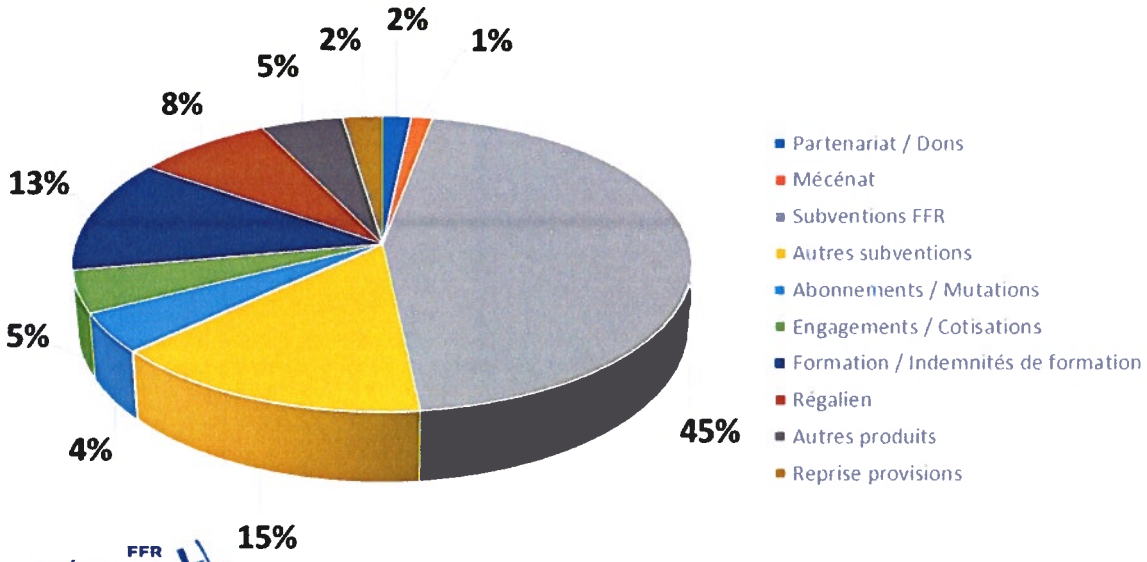
Autres Subventions

	2018/2019	Budget 2018/2019
Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale d'Ile-de-France		
Centre de Suivi Moins de 15 ans	5 000	7 000
Académie Pôle Espoir Lakanal	3 500	3 500
CREF de Brétigny	25 000	23 000
Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)	45 000	45 000
Plan Sport Emploi (PSE)	30 000	30 000
Conseil Régional d'Ile-de-France		
Développement pratique sportive	77 000	77 000
Formation	34 000	34 000
TOTAL	219 500	219 500

TOTAL DES PRODUITS

	2018/2019	Budget 2018/2019
Partenariat / Dons	25 025	18 000
Subventions FFR	664 288	719 257
Autres subventions	219 500	219 500
Abonnements / Mutations	63 558	68 200
Engagements / Cotisations	67 350	81 000
Formation / Indemnités de formation	182 553	140 000
Régalien (amendes / sanctions)	118 990	135 000
Autres produits	70 660	100 931
Reprise provisions	35 115	
Sous-total	*1 447 039*	*1 481 888*
Mécénat	18 200	16 000
TOTAL	1 465 239	1 497 888

Produits



CHARGES
D'EXPLOITATION

Achats de marchandises

	2018/2019	Budget 2018/2019
Récompenses	9 984	8 000
Divers	2 001	25 000
Equipements sportifs dont opération EDR et	45 193	49 000
Ecoles (poteaux)		
TOTAL	57 178	82 000

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Autres achats et Charges Externes

	2018/2019	Budget 2018/2019
Fournitures administratives	6 938	18 000
Produits d'entretien	2 237	3 000
EDF / Eau	4 262	4 600
Frais locaux	64 260	65 000
Location et maintenance : matériel, mobilier bureau)	63 161	66 200
Location et entretien : matériels sportifs)	2 720	1 500
Frais de publication	743	3 000
Frais postaux et téléphoniques	27 696	46 500
Déplacement et organisations sportives	217 790	243 800
Missions et réceptions	68 748	90 000
TOTAL	458 555	541 600

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Autres Charges

	2018/2019	Budget 2018/2019
Honoraires intervenants	33 311	43 500
Frais actes	21 329	
Vie de la Ligue	12 729	15 000
Sous-traitance	17 449	15 000
Frais bancaire	1 919	1 000
Licences / logiciel de gestion RH / Maintenance	6 172	
Assurances	1 154	5 000
Divers	423	2 000
TOTAL	94 486	81 500

Impôts et Taxes

	2018/2019	Budget 2018/2019
Taxes sur les salaires	13 429	19 550
Impôts divers et taxes	7 534	7 500
Taxe foncière	7 242	8 000
TVA non récupérable	23 249	27 000
TOTAL	51 454	62 050

Charges de personnel

	2018/2019	Budget 2018/2019
Rémunérations	355 137	320 515
Charges sociales	130 985	131 906
Autres charges de personnel / Médecine du travail	21 049	20 860
TOTAL	507 171	473 281

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Subventions accordées

	2018/2019	Budget 2018/2019
Subventions versées aux clubs	3 327	30 000
Subventions versées aux CD	4 195	100 000
Subventions versées à Lakanal (élèves)	19 400	
Subventions versées autres	26 120	6 500
Subventions versées aux Sections Sportives	11 068	31 457
TOTAL	64 110	167 957

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

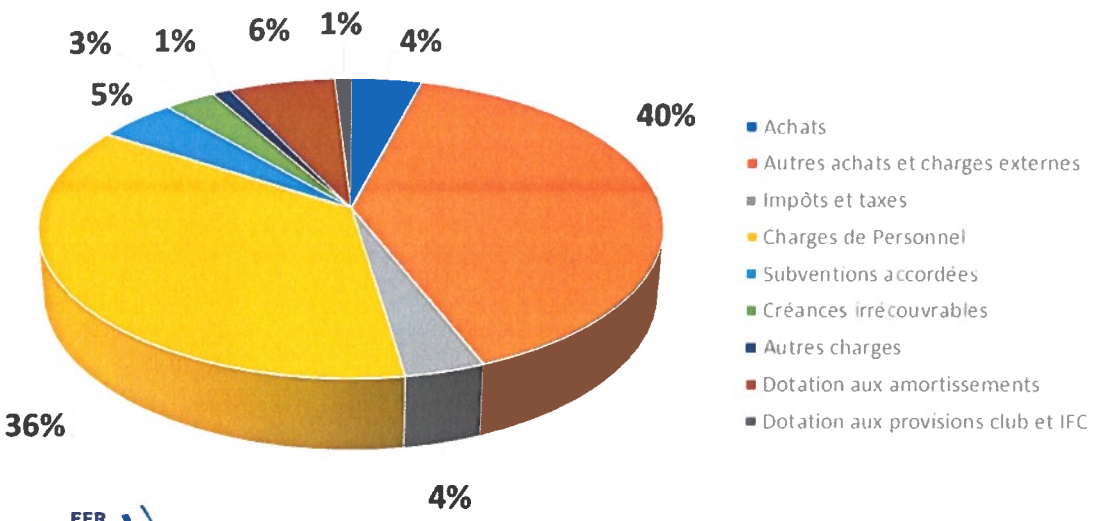
Autres Charges, dotations, amortissements et provisions

	2018/2019	Budget 2018/2019
Créances irrécouvrables	42 989	
Autres charges	14 833	9 500
Dotation aux amortissements	87 495	80 000
Dotation aux provisions club et I.F.C.	13 711	

TOTAL DES CHARGES

	2018/2019	Budget 2018/2019
Achats	57 178	82 000
Autres achats et charges externes	553 041	623 100
Impôts et Taxes	51 454	62 050
Charges de Personnel	507 171	473 281
Subventions accordées	64 110	167 957
Créances irrécouvrables	42 989	
Autres charges	14 833	9 500
Dotation aux amortissements	87 495	80 000
Dotation aux provisions club et I.F.C.	13 711	
TOTAL	1 391 982	1 497 888

Charges



COMPTE DE RESULTAT

AU 30 JUIN 2019

Compte de Résultat au 30 juin 2019

(en Milliers d'euros)	2018 / 2019
Produits d'Exploitation	1 447
Charges d'Exploitation	1 392
Résultat d'Exploitation	55
Produits Financiers	20
Charges Financières	6
Résultat Financier	14
Résultat Courant *(résultat d'exploitation + résultat financier)*	69
Produits Exceptionnels	26
Charges Exceptionnelles	2
Résultat Exceptionnel	24
RESULTAT DE L'EXERCICE	**93**

AFFECTATION DU RESULTAT

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018/2019

- En report à nouveau changement de méthode pour :

+ 48 391,46 euros

qui sera ainsi soldé

- En report à nouveau pour :

+ 44 578,11 euros

qui ainsi sera porté à : + 286 631,44 euros

ANNEXE 6

Rapports du Commissaire aux Comptes

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY

9, rue Omer Talon
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € - RCS PARIS B 612 000 836 NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY
9, rue Omer Talon
75011 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019

Aux Membres de l'association LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019 de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY (LIFR), association loi 1901 reconnue d'utilité publique, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € - RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier Général et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris,
Le 2 Décembre 2019

Le Commissaire aux comptes
UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

P. I. F.

Pierre ANCELY

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY

9, rue Omer Talon

75011 PARIS

COMPTES ANNUELS

AU 30 JUIN 2019

ACTIF	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montants Nets au 30 JUIN 19
ACTIF IMMOBILISE			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	13 292,80	13 292,79	0,01
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	375 400,00		375 400,00
Constructions	1 051 120,00	417 366,00	633 754,00
Agencements	694 295,04	576 076,40	118 218,64
Autres immobilisations corporelles	213 843,87	157 442,22	56 401,65
Immobilisations corporelles en cours			0,00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	2 334 658,91	1 150 884,62	1 183 774,29
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	8 100,45	0,00	8 100,45
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1) à (3)	**2 356 052,16**	**1 164 177,41**	**1 191 874,75**
ACTIF CIRCULANT			
CREANCES			
Clients et comptes rattachés	44 977,24	4 333,00	40 644,24
Fournisseurs et comptes rattachés	1 988,48		1 988,48
Personnel			0,00
Clubs	685 422,65	9 800,59	676 622,06
Arbitres	2 540,22		2 540,22
Comités départementaux	18 102,69		18 102,69
Autres débiteurs divers	1 929,49		1 929,49
Produits à recevoir	269 282,42		269 282,42
Produits à recevoir FFR			0,00
Etat et collectivités	2 607,00		2 607,00
TOTAL CREANCES (4)	1 047 150,19	13 133,59	1 034 016,60
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (5)	**70 420,01**	**0,00**	**70 420,01**
DISPONIBILITES			
Banques	122 987,74		122 987,74
C C P	0,00		0,00
Caisse	1 209,87		1 209,87
TOTAL DISPONIBILITES (6)	**124 197,61**	**0,00**	**124 197,61**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (7)	**19 229,93**		**19 229,93**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (4) à (7)	**1 260 997,74**	**0,00**	**1 247 864,15**
TOTAL ACTIF (1) à (7)	**3 617 049,90**	**1 177 311,00**	**2 439 738,90**

PASSIF	Montants Nets au 30 JUIN 19
FONDS ASSOCIATIF	
FONDS PROPRES	
Fonds Associatif sans droit de reprise	740 000,00
Apport sans droit de reprise	-93 311,48
Projet Associatif	
Report à nouveau	232 053,33
Report à nouveau changement de méthode	-98 391,46
Resultat de l'exercice	92 969,97
TOTAL FONDS PROPRES (8)	929 320,19
AUTRES FONDS ASSOCIATIF	
Subvention d'Investissement 7 OMER TALON (9)	86 947,00
TOTAL FONDS ASSOCIATIF (8) & (9)	**1 016 267,19**
PROVISIONS	
Provision Pour risques	59 751,96
DETTES	
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENT DE CREDIT (10)	101 586,68
EMPRUNTS AUPRES FFR (11)	72 011,42
DEPÔT RECUS (12)	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (13)	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (14)	120 658,27
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
Personnel	32 283,92
Caisses sociales	46 452,20
Etat et collectivités	17 929,78
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES (15)	**96 665,99**
AUTRES DETTES	
Arbitres	21 278,07
Clubs	509 086,53
Comités départementaux	182 204,73
Compte courant FFR	235 553,16
Subventions FFR à reverser	11 431,39
Autres créditeurs divers	67 727,37
Autres charges à payer	30 060,14
TOTAL AUTRES DETTES (16)	**967 341,59**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (17)	**15 456,80**
TOTAL DETTES (10) à (17)	1 363 719,75
TOTAL PASSIF (8) à (17)	**2 439 738,90**

LIFR Exercice 25 Octobre 2017 au 30 Juin 2019

COMPTE DE RESULTAT	Du 25 Octobre 2017 au 30 Juin 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	
-Ventes de prestations	25 024,85
-Ventes de marchandises	0,00
Chiffre d'affaires	25 024,85
-Subventions reçues	883 787,88
-Autres produits d'exploitation	503 110,30
-Divers	0,00
-Reprise de provisions	35 115,49
TOTAL	**1 447 038,52**
CHARGES D'EXPLOITATION	
-Achat de marchandises	57 178,53
-Variation de stock	0,00
-Autres achats et charges externes	553 041,12
-Impôts et taxes	51 454,26
-Salaires et traitements	355 136,82
-Charges sociales	152 034,30
-Dotation aux amortissements	87 494,55
-Dotation aux provisions actif circulant	13 711,20
-Subventions accordées	64 110,63
-Achat imprimés	400,00
-Autres charges	14 330,00
-Pertes créances exercices antérieures	42 988,72
-Divers	101,74
TOTAL	**1 391 982,07**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**55 056,45**
PRODUITS FINANCIERS	
-Divers	20 201,07
CHARGES FINANCIERES	
-Intérêts des emprunts	5 919,05
-Autres frais financiers	187,09
TOTAL	**6 106,14**
RESULTAT FINANCIER	**14 094,93**
RESULTAT COURANT	**69 151,38**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
-Sur opérations de gestion	24 634,19
-Sur opérations en capital	1 421,00
-Reprise sur provision	
TOTAL	**26 055,19**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
-Sur operations de gestion	2 237,00
-Sur opérations en capital	
-Dotation aux provisions	
TOTAL	**2 237,00**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**23 818,19**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	
TOTAL DES PRODUITS	1 493 294,78
TOTAL DES CHARGES	1 400 325,21
EXCEDENT DE L'EXCERCICE	**92 969,57**

LIFR Exercice du 25 Octobre 2017 au 30 Juin 2019

ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

LIBELLES	Du 25 Octobre 2017 au 30 Juin 2019
Produits d'exploitation	
-Recettes sur matches	13 524,85
-Partenariat et publicité	11 500,00
-Recettes formation	
Ventes de prestations	25 024,85
-Autres ventes	
Ventes de marchandises	
-Subventions F.F.R.	664 287,88
-Autres subventions	219 500,00
Subventions reçues	883 787,88
-Abonnements BO	13 200,00
-Ventes d'imprimés	50 358,00
-Engagements, Cotisations	67 350,00
-Validations et ristournes sur licence	
-Recettes sur formation	182 553,00
-Amendes et sanctions	118 990,00
-Divers	70 659,30
Autres produits d'exploitation	503 110,30
Charges d'exploitation	
-Achat pour matches	500,40
-Achat Coupes/Médailles	9 384,86
-Equipements récompenses	99,20
-Achat d'équipements sportifs	45 193,00
-Achat divers	2 001,07
Achat de marchandises	57 178,53
-Fournitures administratives	6 938,26
-Produits d'entretien	2 236,96
-EDF, Eau, Gaz,...	4 261,73
-Autres achats	
-Frais des locaux	64 260,06
-Locations et maintenance MMB	63 160,91
-Locations et entretien matériels sportifs	2 720,06
-Frais de publication	742,98
-Frais de poste et téléphone	27 696,22
-Déplacements et organisations sportives	217 790,12
-Missions et réceptions	68 747,74
-Publicité et manifestations	
-Autres charges externes	94 486,08
Autres achats et charges externes	553 041,12
-Impôts Foncier	7 242,00
-Impôts Divers & Taxes	7 533,70
-TVA non récupérable	23 249,06
-Taxes sur salaires	13 429,50
Impôts et taxes	51 454,26
-Subventions aux clubs	3 327,00
-Subventions aux Comités départementaux	4 195,00
-Autres subventions	56 588,63
Subventions accordées	64 110,63

CHARGES A PAYER — EXCERCICE 25 Octobre 2017 au 30 Juin 2019

INTERÊTS SUR EMPRUNT

Intérêts non échus sur emprunt bancaire	0,00

CHARGES SALARIALES

Salaire à payer	**31 529,00**

CHARGES SOCIALES SUR SALAIRES

Sur congés à payer	**15 764,50**

CHARGES A PAYER ETAT

Impôts foncier 9 & 7 Omer Talon 01-06/2019	3 580,00
Formation 01-06/2019	2 500,00
Droits de voirie 01-06/2019	18,00
Taxe publicité Enseigne 01-06/2019	19,00
Redevance TELE 01-06/2019	69,50
TOTAL	**6 186,50**

CHARGES A PAYER FOURNISSEURS

Maintenance Téléphone 23-30/06/2019	440,80
EDF 7-9 Omer Talon 05-06/2019	616,68
Rembt Places TOP14 et 1/2 Finales TOP 14	24 025,00
Frais Académie LAKANAL	2 277,26
Kadéo/Médecine travail	750,00
Frais Divers Tournois / Sélections / Finales...	10 614,54
Commissaire aux comptes 2018/2019	9 720,00
IND Brevet Formation 2018/2019	2 566,00
Frais Réunion / Mission	11 706,38
Kiné/Vente matériel/Pass Navigo	1 640,00
Maillots/Boucliers/Médailles/Mini potaux	16 073,00
Audio WEB 05-06/2019	3 447,96
Prêts SG 7 Omer Talon	586,24
TOTAL	**84 463,86**

AUTRES CHARGES A PAYER

IND LIFR PLANETE OVALE	15 000,00
SUBV DRJS BOP 219:	
Psycologue LAKANAL	1 900,00
Aides diverses LAKANAL	2 092,14
SUBV FFR SECTIONS SPORTIVES FONCTIONNEMENT 2018/2019	8 775,00
SUBV FFR SECTIONS SPORTIVES DEPLACEMENT 2018/2019	2 293,20
TOTAL	**30 060,34**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

EXCERCICE 25 Octobre 2017 au 30 Juin 2019

CHARGES

Assurance Voiture 07-21/10/2019	297,30
Maintenance informatique	5 248,85
CROSIF/AFSVFP 17-12/2019	395,50
Maintenance téléphone 07-12/2019/Sérénity 07/2019-06/10/2020	1 357,00
Consommation/Entretien/Connexion copieur	1 230,54
Jurisassociations/Jurisports/Midi Olympique	306,54
Entretien Intrusion/Incendie/Extincteur/BRENUS	1 158,03
ABT Module personne 07/2018-18/04/2019	2 671,65
Régularisation charges 9 Omer Talon	2 763,62
Abt Site Internet 2019/2020	2 726,10
Mèdecine du travail/Défibrillateur	1 064,80
TOTAL	**19 219,93**

PRODUITS A RECEVOIR

EXCERCICE 25 Octobre 2017 au 30 Juin 2019

PRODUITS

CNDS 01-06/2019	20 500,00
CONSEIL REGIONAL FORMATION 2018 01-06/2019	51 000,00
CONSEIL REGIONAL PRATIQUE SPORTIVE 2018 01-06/2019	115 500,00
1/2 Finales/Finale TOP 14	28 690,00
Places Tournée	1 010,00
Places Irlande	1 960,00
Places Italie	1 010,00
Places Angleterre	8 914,00
Places Ecosse	3 194,00
Places Pays de Galles	1 702,00
IND Formation 2018/2019	16 550,00
Places 2017/2018	4 935,00
Intérêts SOGEMONEPLUS au 30/06/2019	2 310,67
Régul avance	1 300,00
Droits de mutation CIFR/LIFR	21 328,75
Mécénat EDR/Repas AG/ CCR/Rembt fact./Mutuelles/Chrono	9 679,00
TOTAL	**289 582,42**

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

EXCERCICE 25 Octobre 2017 au 30 Juin 2019

PRODUITS

Subv. VIDEOCONFERENCE 2019/2020	455,80
CNDS PSE 2019/2020	15 000,00
TOTAL	**15 455,80**

A N N E X E

Le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2019 présente un total de 2 439 738,90 €.

Le compte de résultat dégage un excédent de 92 969,57 €.

Il s'agit du premier exercice de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY (LIFR) qui court du 16 octobre 2017 au 30 juin 2019.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur du 25 novembre 2019.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FAITS CARACTERISTIQUES

La Ligue a bénéficié d'un apport partiel d'actif du COMITE DE L'ILE DE FRANCE DE RUGBY (CIFR) pour un montant total apporté de 1 022 029,87 € le 30 juin 2018.

La Ligue a été créée le 16 octobre 2017.

IMPOTS COMMERCIAUX

L'association développe des activités en partie lucratives, elle est soumise à ce titre à l'impôt sur les sociétés, à la TVA, à la CET pour les activités suivantes :

- activité de location,
- activité de partenariat.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS

Les tableaux des immobilisations et amortissements de l'exercice sont communiqués ci-après.

Suite à l'apport effectué par le CIFR à la LIFR, les immobilisations ont été apportées en comptabilité pour d'une part leur valeur brute au 30 juin 2018 et d'autre part pour les amortissements pratiqués au 30 juin 2018.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles représentent pour l'essentiel des logiciels et la création de sites internet. Ils sont amortis de manière linéaire sur une période de 36 à 48 mois.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire.

Les taux retenus (hors immeuble rue Omer Talon) sont :

- mobilier de bureau 10 % à 20 %
- matériel de bureau 10 % à 33,33 %
- matériel informatique 25 %

L'immeuble apporté par le CIFR et acquis en indivision avec la FFR a fait l'objet d'une décomposition par nature conformément aux règles relatives aux immobilisations, à savoir :

COMPTE COMPTABLE	COMPOSANTS	VENTIL.	DUREE AMORT	TOTAL	CIFR	FFR
	Ensemble immobilier			2 000 000	1 467 000	533 000
	La quote-part CIFR ventilé :			100 %	73,35 %	
211xxx	Terrain	20 %	NA		293 400	
2131xx	Gros œuvre	40 %	40 ans		586 800	
2131xx	Façade	16 %	20 ans		234 720	
2135xx	Installation générale	12 %	15 ans		176 040	
2181xx	Agencement	12 %	10 ans		176 040	
TOTAL				**2 000 000**	**1 467 000**	**533 000**

Les locaux acquis le 30 mars 2011 ont fait l'objet de la décomposition suivante :

COMPTE COMPTABLE	COMPOSANTS	VENTIL.	DUREE AMORT	TOTAL
211xxx	Terrain	20 %	NA	82 000
2131xx	Gros œuvre	40 %	40 ans	164 000
2131xx	Façade	16 %	20 ans	65 600
2135xx	Installation générale	12 %	15 ans	49 200
2181xx	Agencement	12 %	10 ans	49 200
	TOTAL			410 000

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

BRUT	Apport partiel actif	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	13 293			13 293
Total Immobilisations Incorporelles	**13 293**	**0**	**0**	**13 293**
Terrain	375 400			375 400
Constructions bâtiments	1 051 120			1 051 120
Agencement aménagement construction	338 265	1 310		339 574
Agencement aménagements divers	346 440	8 281		354 721
Matériel de transport	10 571			10 571
Mat Bureau, Informatique & Mobilier	150 299	46 974		197 273
Œuvres d'art	6 000			6 000
Total Immobilisations Corporelles	**2 278 094**	**56 565**	**0**	**2 334 659**
Autres Immobilisations Financières	13 600		5 500	8 100
Total Immobilisations Financières	**13 600**	**0**	**5 500**	**8 100**
Total Général des Immobilisations Brutes	**2 304 987**	**56 565**	**5 500**	**2 356 052**

AMORTISSEMENT	Apport partiel actif	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Droits au bail	13 293			13 293
Total Amortissements Immo Incorporelles	**13 293**	**0**	**0**	**13 293**
Constructions bâtiments	383 580	33 786		417 366
Agencement aménagement construction	242 846	23 952		266 798
Agencement aménagements divers	293 644	15 634		309 278
Matériel de transport	10 571	-		10 571
Mat Bureau, Informatique & Mobilier	132 749	14 123		146 872
Total Amortissements Immo Corporelles	**1 063 390**	**87 495**	**0**	**1 150 885**
Total Général des Amortissements	**908 203**	**87 495**	**0**	**1 164 178**

CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions appropriées et déterminées de manière individualisée.

L'état des provisions est communiqué ci-après.

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'acquisition.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

AUTRES FONDS ASSOCIATIF

Il s'agit de la subvention d'investissement FFR de 150 000 € pour l'acquisition du 7 bis rue Omer Talon.

Cette subvention est étalée sur la durée d'amortissement des locaux.

Elle a été reprise en compte de résultat au cours de l'exercice pour un montant de 1 421 €.

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	Solde au 30/06/19	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Emprunts Société Générale :			
700 000 €	89 553	59 239	30 314
60 000 €	12 033	6 811	5 222
Emprunts FFR :			
200 000 €	72 012	17 473	54 539
Total	173 598	83 523	90 075

AUTRES DETTES

L'ensemble des autres dettes est à moins d'un an.

ETAT DES PROVISIONS

	Apport partiel actif	Dotation	Reprise	Fin exercice
Indemnité fin de carrière	55 841	3 911	-	59 752
Total risques et charges	**55 841**	**3 911**		**59 752**
Clients	3 333	-	-	3 333
Clubs	35 115	9 801	35 115	9 801
Total dépréciation	**38 448**	**9 801**	**35 115 (1)**	**13 134**
Total Général	**94 289**	**13 712**	**35 115**	**72 886**

(1) dont reprise sans utilisation : 0

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. Garanties données :

Prêt immobilier Société Générale 700 000 €

Encours au 30 juin 2019 : 89 553 €
Garantie donnée : Hypothèque sur locaux rue Omer Talon

Prêt immobilier Société Générale : 60 000 €

Encours au 30 juin 2019 : 12 033 €
Garantie donnée : Garantie de parts d'OPCVM.

Bail commercial du Comité départemental rugby Val de Marne au 99 avenue de Clichy - ZA Les Flandres 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Encours au 30 juin 2019 : 6 800 €

Caution solidaire du paiement des loyers, charges, réparations locatives jusqu'au terme du bail (30 novembre 2020)

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE AU 30 JUIN 2019

Catégorie	
Cadres	2
Techniciens	7
Employés	1
Total	**10**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La LIFR s'appuie pour mener ses actions sur des bénévoles élus ou non. Ces bénévoles interviennent dans des secteurs très divers (administration sportive, arbitrage, officiels de matchs, ...). Ces contributions volontaires à titre gratuit n'ayant pas été valorisées à l'exception des indemnités kilométriques ci-après, elles n'ont pas fait l'objet d'une information spécifique dans la présente annexe, compte tenu de la difficulté de rassembler des informations quantitatives précises sur ces actions.

INDEMNITES KILOMETRIQUES

Les bénévoles transmettent un détail des kilomètres parcourus avec leur véhicule personnel.

Ces frais qu'ils ont engagé en vue de la stricte réalisation de l'objet social de la LIFR et pour lesquels, ils ont expressément renoncés à leur remboursement, ont été évalués globalement à 35 945,64 € qui ont donné lieu à délivrance d'un reçu fiscal à chaque bénévole concerné attestant de ce don.

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY

9, rue Omer Talon
75011 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY
9, rue Omer Talon
75011 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2019

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY (ci-après LIFR), nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurons découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 30 - FAX 01 47 66 56 95 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY A LA LIFR

Dirigeants communs :

- Monsieur Florian GRILL : Président de la LIFR est membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Rugby,

- Monsieur Jean-Pierre GUINOISEAU : Membre du Comité Directeur de la LIFR est membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Rugby.

La FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY a accordé à la LIFR un montant global de subventions en ce compris les indemnités kilométriques et les services civiques de 664 288 €.

Ce montant a été réparti ainsi qu'il suit à ses bénéficiaires, conformément à la demande de la FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY à savoir :

- Ligue Régionale Ile dc France de Rugby :	600 178 €
- Comités départementaux :	4 195 €
- Clubs :	3 327 €
- Divers organismes (Polc espoir Lakanal, UNSS…) :	56 588 €

Fait à Paris,
Le 2 Décembre 2019

Le Commissaire aux comptes
UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Pierre ANCELY